

Vivre Jurançon

Le magazine des Jurançonnais

n°2 - Mai 2009



Vivre la belle saison ... (p. 6&7)
Des occasions festives à l'aise !



Vivre et travailler à Jurançon (p. 8)
Création d'outils au service de l'emploi et du commerce.



**Analyse conjoncturelle
du Maire, Michel Bernos (p. 12)**
« Je souhaite que Jurançon entre dans le 21^{ème} siècle »



Maurice Cassaing, un élu bâtisseur (p. 13)
Dix-huit ans au service de sa commune d'adoption



*Fabricant Français
depuis plus de 40 ans*

19, av. Bagnell
64110 JURANÇON-PAU
Tél. : **05 59 06 25 22** – Fax. : **05 59 06 24 13**
E-mail : **n.pavan@serem.fr**
Site : **www.serem.fr**



"PAR RESPECT DE L'EAU"

**Au service des collectivités locales
et des clients consommateurs**

- Production et distribution d'eau potable,
- Collecte et traitement des eaux usées,
 - Construction de réseaux divers,
 - Construction de stations d'épuration,
- Arrosage automatique, équipements divers.

CERTIFIÉ ASSURANCE QUALITÉ ISO 9001

3, avenue Bernadotte - 64110 Jurançon
Tél. **Clientèle 0 810 423 423**
Tél. **Urgence (24h/24) 0 810 823 823**
Télécopie **05 59 98 12 29**



Christain **Bordeau**

Agent RENAULT

**Agréé
Clim**



Vente véhicules neufs et occasions
Réparations toutes marques
Services rapides

GARAGE BORDEAU

37, avenue Henri IV
64110 Jurançon
Tél. : **+33 (0) 5 59 06 22 83**



réinventons / notre métier

Serge **BROUCA**, Agent général

Assurance - Placement - Banque
Intermédiaire en opérations de banque
Particuliers - Professionnels - Entreprises

Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h
le samedi matin sur rendez-vous

4, rue Louis Daran - 64110 Jurançon
Tél. : **+33 (0) 5 59 27 72 93**
agence.brouca@axa.fr
n° Orias 09 047 479

Pages 4&5	Vivre sa ville
Pages 6&7	Vivre la belle saison
Page 8	Vivre et travailler
Page 9	Mieux vivre à Jurançon
Pages 10&11	Les services publics
Page 12	Le maire vous explique...

Page 13	L'invité : Maurice Cassaing
Page 14	Vivre solidaire
Page 15	C'est pour vous
Page 16	Vivre un terroir
Page 17	Agenda
Page 18	Tribune libre



édito de Maurice **CASSAING**

18 ans au service des Jurançonnnais

“ Lorsque Jurançon n'était qu'un village ... autour de la place du Junqué ”

J'ai été surpris mais flatté, que l'on vienne chercher un monsieur de 95 ans pour signer l'édito de ce n°2 de « Vivre Jurançon » 2009. Les coïncidences sont parfois bien facétieuses, puisqu'en 1974, je signalais mon premier article dans le bulletin n°2 « Jurançon » en tant que conseiller municipal et qu'en 1984, je remaniais ce bulletin municipal en le modernisant et en lui conférant une parution plus régulière.

Je porte Jurançon dans mon cœur depuis 1954, date à laquelle avec mon épouse béarnaise, nous avons choisi cette commune pour y bâtir notre maison. Tout comme nombre de personnes venues de l'extérieur - je suis natif d'un petit village proche de Toulouse - je me suis attaché à la douceur de vivre de Jurançon et j'ai été happé par la politique que j'affectionnais : dès 1971, dans l'équipe de Pierre Gabard, puis en 1977 comme 4^e adjoint, et enfin le 6 mars 1983, j'ai été choisi par mes colistiers pour être maire !

En 1975 Jurançon atteint 8627 habitants

Des années 70 à 90, l'expansion de Jurançon nécessitait des dispositions d'urgence :

construction de groupe scolaire, gymnase, salle polyvalente, collège ... Durant cette période incroyable, j'étais chargé des travaux, aussi a-t-il fallu établir un plan d'occupation des sols pour maîtriser les transformations et aménagements qui se succédaient : élargissement des voiries, nouvelles salles polyvalentes, zone artisanale sur les terrains de la Saligue ...

En 1984, afin de répondre aux besoins croissants des habitants, je me suis attaché à restructurer l'administration communale pour proposer un service public plus efficace. Les chantiers de la rocade sud, l'aménagement de la plaine des sports, les constructions du centre social des jeunes, de la crèche, du centre aéré, de la maison pour tous et le quartier Hermann...ont bien rempli ce

mandat.

Après mon départ en 1989, Jurançon n'a pas cessé d'évoluer, et même si aujourd'hui le seuil de population est redescendu, je reste persuadé que cette ville est l'une des plus agréables qu'il m'ait été donné de connaître. À 95 ans, je m'y déplace sans difficulté et j'aime aller rendre visite à Michel Bernos que j'ai connu tout jeune et à qui je souhaite d'avoir les moyens et l'énergie pour moderniser la ville, répondre aux nouvelles attentes de ses habitants tout en préservant son cadre naturel unique.

(Lire aussi page 13)



Votre
Police
municipale
vous informe

Démarchages à domicile, offres de services, soyez vigilants !

Avec les beaux jours, reviennent des « démarcheurs » d'un genre particulier qui proposent de nettoyer les jardins, les murets, les façades ou encore les toitures des maisons.

A Jurançon, certains témoignages inquiétants de personnes âgées ou isolées s'étant fait forcer la main pour accepter ces « services », incitent le service de la police municipale à vous inviter à la plus grande prudence. Ces particuliers, habitant dans des quartiers pavillonnaires tranquilles, se sont retrouvés confrontés à des personnes s'imposant à leur domicile, pénétrant dans la maison pour faire un rapide inventaire des biens et proposant de se faire payer contre remise d'objets de valeur.

Que faire ?

Dans un premier temps, veillez à ne pas ouvrir directement, à demander à ces personnes leur carte professionnelle, voire leur pièce d'identité. Ce réflexe de votre part peut les dissuader et les faire partir.

Si toutefois leur insistance persiste, un seul réflexe, appelez le **17 Police Secours**. Vous pouvez aussi en journée contacter la Police municipale au 05 59 98 19 63, et signaler le cas de figure rencontré, le type d'individu, les services proposés et le relevé de la plaque d'immatriculation de leur véhicule, à condition que cela ne vous mette pas en danger, bien sûr !

Appelez le 17 !

Zones de stationnement à durée limitée



Depuis le mois d'avril, des zones de stationnement, matérialisées par des panneaux et un marquage bleu au sol, ont été implantées dans le centre ville. Dorénavant, les véhicules parkés dans ces espaces doivent apposer de manière visible le disque bleu réglementaire et leur présence est autorisée pour un délai maximum d'une heure trente. Les zones concernées sont : le pourtour de la Place du Junqué : rue Charles de Gaulle, rue Michel de Couloum, à l'exception du trottoir devant la Caisse d'Épargne, les parkings de part et d'autre de l'avenue Ernest Cazenave, la rue du Général Leclerc (entre la rue Couloum et la rue du Gave, dès la fin des travaux de rénovation), le parking face au restaurant « Chez Jean » (angle rue Ollé-Laprun et rue Gaston Phoebus) et enfin la rue Daran (entre la rue Pichon et la place du Junqué).

Ce dispositif permet de mieux partager des espaces de parking pour accéder au centre ville et à ses commerces et de limiter la présence de véhicules dits « tampons », garés en continu sur ces places.

Comment cela fonctionne ?

Du lundi au vendredi entre 9 et 12 h et de 14 à 18 h et le samedi de 9 à 12 h, vous devez apposer de manière visible un disque bleu et indiquer votre

HEURE D'ARRIVÉE. Les disques sont à retirer gratuitement aux accueils de la mairie principale et des services techniques (à gauche de la poste), mais aussi chez les commerçants qui se sont associés à la création de cette zone de stationnement à durée limitée. En dehors de ces horaires, votre voiture peut rester garée plus d'1h30 sur ces espaces.

INFO PLUS : Les résidents des rues et places concernées, peuvent garer leur véhicule sur le parking Louis Barthou (proche de la bibliothèque) et sur celui de l'église. Il en est de même pour les usagers du co-voiturage, leur véhicule peut être parké toute la journée sur le parking Louis Barthou, qui devient ainsi le point de rendez-vous le matin de cette démarche civique à encourager !

Au bout de quelques semaines, le dispositif fonctionne autour de la place du Junqué, puisque l'on ne voit plus le matin cette multitude de voitures garées pour la journée ! Et l'accès au marché du vendredi matin est un peu plus facile.

Retrouvez plus d'informations et le plan des zones concernées sur le site de la Ville de Jurançon

www.mairie-jurancon.fr

Livret sur les risques majeurs



Avec votre magazine « Vivre Jurançon n°2 » vous a été distribué un livret sur les risques majeurs de notre région: séisme, inondation, tempête, pollution, transport de produits dangereux ... Ce guide vous donne de précieux conseils préventifs, vous informe sur la survenance de ces risques et vous guide sur les réflexes à avoir pour mieux les maîtriser. Lisez-le attentivement et tâchez de le garder à portée de main !

Classe
bilingue
franco-béarnaise
à l'école
publique :

Les atouts du bilinguisme pour nos enfants

Parce que la municipalité souhaite offrir davantage d'opportunités aux enfants, la commune avait lancé en janvier un projet de création

Cadre de vie:
les règles
à respecter



La musique que j'écoute avec le tuning de ma voiture ou dans ma chambre, fenêtre ouverte, n'est peut-être pas du goût de mon voisin qui affectionne le silence.

Le caractère urgent de la réparation de mon deux roues tombe toujours pendant la sieste des petits voisins.

Les cris et les chocs provoqués par le tournoi de foot et les plongeurs dans la piscine lors de ma fête d'anniversaire n'ont pas fait le bonheur de ma voisine malade du cœur.

Mon adorable chien s'ennuie tellement en mon absence qu'il m'appelle toute la journée de ses aboiements plaintifs, mais cela empêche mon voisin de récupérer de son travail de nuit....

La liste est longue de ces petits et grands désagréments sonores rencontrés dans les habitats collectifs, amplifiés dans les constructions mal isolées ou parce que les maisons sont très proches les unes des autres. N'est-il pas plus agréable de

“ bruit gênant ” ne rime pas avec “ bon voisinage ”

bien s'entendre avec ses voisins ? Ces bonnes relations se construisent et passent par un dialogue ouvert sur les activités génératrices de bruit. Bien souvent en effet, nous ne nous « entendons » pas faire du bruit, parce que nous en sommes les acteurs et que nos voisins en deviennent les récepteurs passifs...

Qu'est-ce qu'un « bruit de voisinage » ?

Une émission sonore d'une intensité suffisamment importante pour qu'elle soit nettement perceptible par autrui et que sa production occasionne une gêne pour les habitants du voisinage. Les sons peuvent être d'origine humaine (cris, jeux), animale (abolements...) ou matérielle (moteur, musique)...

Voici les caractéristiques des « bruits émis dans les propriétés privées » (1) :

1 - Des appareils dotés de moteur : compresseur, ventilateur, climatiseur, filtration de piscine...

Ces engins doivent être installés de manière à ne pas troubler la tranquillité et le repos du voisinage.

2 - Des travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers au moyen d'appa-

reils sonores : tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses.

Ils ne doivent être utilisés qu'avec des précautions prises pour minimiser la gêne occasionnée et dans les créneaux horaires définis ci-dessous : Tous les jours : 8h30-12h/14h30-19h30, le Samedi 9h-12h/15h-19h, le Dimanche et jours fériés : 10h-12h.

3 - Des bruits générés par des appareils diffusant ou produisant de la musique ou par des activités de sport et de loisirs : Ces activités ne doivent pas importuner le voisinage, quelle que soit l'heure du jour et de la nuit.

4 - Des bruits des animaux domestiques :

Leurs propriétaires sont tenus de prendre les dispositions de nature à éviter les bruits émis de manière répétée et intensive.

Que faire ?

Lorsque ces bruits de voisinage importunent, il convient dans un premier temps d'aller le signaler courtoisement aux personnes qui en sont la cause, qui peuvent de toute bonne foi ne pas se rendre compte des désagréments générés ou de leur portée dans le voisinage. Si les nuisances sonores ne cessent pas, vous pouvez

contacter la police municipale qui mènera une enquête de voisinage et sera amenée à rappeler – si nécessaire – la réglementation en vigueur (2). La démarche ultime est une médiation des parties devant un conciliateur pour éviter d'en arriver au Procureur de la République !

INFO PLUS : La meilleure attitude consiste à prévenir ses voisins préalablement lorsqu'une activité d'ordre exceptionnelle est envisagée (date, horaires) : fête dans le jardin, élagage d'arbres ... Un voisin prévenu est un voisin plus tolérant qui peut prendre des dispositions pour ne pas se trouver présent à cette période.



Extraits du Règlement Sanitaire Départemental - Arrêté préfectoral du 17 janvier 1979 modifié du 3 mai 1994 - Articles 110 à 114.

Les infractions constatées dans les conditions du code de la Santé Publique L.48 sont passibles d'une amende correspondant à une contra-

vention de 3^e et 4^e classe en cas de récidive. Les infractions constatées dans le cadre de la Police municipale en application du Code des Communes, sont

passibles d'une amende correspondant à une contravention de 1^{ère} classe.

d'un site bilingue français-occitan (et béarnais !) à l'école. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la politique menée conjointement par le conseil général et l'éducation nationale pour promouvoir l'apprentissage et l'usage des langues régionales. Cette nouvelle filière débute à l'école publique à partir de la classe maternelle.

Pourquoi miser sur le bilinguisme ? ¹⁴ Parce que l'unilinguisme qui caractérise l'enseignement en France, se fait au détriment de l'apprentissage des langues étrangères,

explique Stéphanie Médan, adjointe en charge des affaires scolaires et périscolaires et enseignante d'anglais au collège. *Des études démontrent que le bilinguisme précoce comporte de nombreux atouts : non seulement il facilite tous les apprentissages, mais aussi contrairement aux idées reçues, permet de renforcer la langue maternelle (1) ¹⁵.*

Or, pour qu'une telle initiative réussisse, il est nécessaire qu'une concertation avec les

personnels enseignants et les parents, ainsi qu'un accompagnement aient lieu dans des délais raisonnables. L'adhésion de tous est un préalable à la réussite de ces classes bilingues. Force est de constater que pour cette rentrée scolaire 2009, le délai proposé aux parents par les instances éducatives s'est avéré beaucoup trop court. Il faut plus de temps pour informer correctement les familles, pour rencontrer des enseignants et des parents convaincus dans une école hors agglomération où la filière fonctionne ... Trop

peu d'enfants sont malheureusement aujourd'hui inscrits pour que cette classe ouvre en septembre prochain à Jurançon, mais la municipalité, aidée par l'Institut occitan, relancera le débat afin de mieux appréhender les enjeux et l'intérêt d'un tel programme. Rendez-vous en septembre.

A lire, de Gilbert Dalgalian, Docteur en linguistique « Enfances plurilingues » éditions l'Harmattan (2000).



LES MANIFESTATIONS

*Les manifestations de mai à août
Le beau temps est de retour,
il nous donne des envies de plein
air, de bords de Gave, de soirées
musicales et festives.*

*Et pourquoi pas chiner, venir
danser place du Junqué ?*

*Cela tombe bien, Jurançon
a revêtu sa tenue*

*d'été et propose un florilège
d'animations, de concerts,
de fêtes, d'expositions ...*

*pour tous les goûts,
tous les styles, tous les âges,*

*afin que chacun éprouve
un réel plaisir à*

VIVRE LA BELLE

SAISON à JURANÇON !

*Place à la culture dans tous
ses états, place aux associations
qui se donnent*

à fond pour tout organiser ...

Maestro ... Place aux artistes !

16 Mai : Art et Culture

Place du Junqué

17 Mai : Vide Grenier

Place du Junqué

30 Mai : Fête du Jeu

Salle du Bernet

5, 6 et 7 juin :

HESTIVALES

Berges du Gave

9 - 30 juin :

Exposition de peinture

Médiathèque

19 Juin :

Fête de la musique

Place du Junqué

20 Juin : Colore tes cultures

Cultures urbaines

et arts de la rue

Place du Junqué

10 Juillet :

Théâtre Fourberies de Scapin

Salle du Bernet

13 juillet :

Bal du 14 juillet

Place du Junqué

17, 18 et 19 juillet :

Fêtes de Chapelle de Rousse

Coteaux - quartier Rousse

14,15 et 16 août :

Fêtes patronales du 15 août

Place du Junqué

Septembre :

Poésie dans les Chais

Jurançon et coteaux

19 septembre :

Fête des Associations

Place du Junqué

16 Mai : Arts et Culture : la place du Junqué laisse la libre expression à l'art, aux accents nomades d'Afrique et d'Amérique latine et aux airs de guinguette par la chanson française.

Au total 25 artistes s'installent et exposent leurs œuvres : peintres, sculpteurs, créateurs de bijoux, modelage... La place du Junqué se transforme en un village nomade, fait de chapiteaux sous lesquels vous pouvez venir découvrir les univers des artistes.

La journée ne sera réussie que si le public - et le beau temps - sont au rendez-vous. Il n'est pas besoin d'être connaisseur en art pour venir à la rencontre des artistes, par contre il est nécessaire d'être curieux et d'être ouvert aux rencontres. Pour cela, l'association **Jurançon Rencontre Animation** se propose de créer l'ambiance pour vous faire plaisir. Deux groupes musicaux ont été invités : Percussion Nomades, c'est une rencontre avec l'Afrique et l'Amérique latine, une découverte des instruments et des sons grattés, glissés, frottés et tapés.... Le groupe sera là à partir de 14 h et déambulera entre les tentes, puis animera des ateliers pour vos enfants ; cela marche, car les enfants raffolent des percussions en tout genre !

À l'heure de l'apéritif (18-19 heures), le groupe Trio Z.Houm prend le relais pour une ambiance chansons françaises et décalées des univers d'Higelin, des Nègresses Vertes, de Brel ou Renaud... aux sons de la guitare, de l'accordéon et des percussions. Ils seront sous le kiosque, tandis que des tables et des chaises disposées tout autour permettront de se poser pour les écouter, voire de danser ! Toute la journée, buvette et restauration conviviales sont à la disposition de tout le monde....

17 Mai : Vide-grenier

(plus de 150 exposants) organisé par l'Union jurançonnaise foot, place du Junqué, avec des structures gonflables pour les enfants, des animations musicales et de danse : danses espagnoles avec **Andaloucia**, chants béarnais,

danse country, danseuses orientales... Restauration sur place et buvette. Stands 3X3 mètres (sans table fournie) 12 euros.

Inscriptions auprès d'Hervé Bats 6 Impasse Jean Moulin (envoyer directement chèque et copie carte d'identité recto verso). Plus de renseignements Yvonne Boy au **06 87 09 75 64**.

30 Mai : Animations ludiques à l'occasion de la fête du jeu, une manifestation organisée l'association **L'œil du cachalot** en partenariat avec les **jouets de Pyrène**. Maison pour tous.

5, 6 et 7 juin : les HESTIVALES Jurançon-Billère.

Duo gagnant entre les deux communes qui se rencontrent de chaque côté du Gave et partagent des instants uniques sur les bucoliques berges du Gave entre Jurançon et Billère.

Au programme :

Vendredi 5 juin : Journée des scolaires sur les berges

18h30 : Bombe d'ouverture des Festivals et apéritif d'ouverture animé par Xiberoko Kantariak (chansons basques, espagnoles et françaises). Côté Jurançon.

20h : Ouverture de la soirée avec Batakouma, un groupe déambulateur d'une vingtaine de musiciens percussionnistes et artistes en pyrotechnie : cracheurs de feu, jongleurs, échassiers, torches ... Un groupe né de l'association de la

Batuc'à Muses et d'Akouma pour un spectacle rythmé, festif et coloré. Côté Jurançon.

20h30 : Hootchiecootchie, groupe blues-funk.

21h45 : retour de Batakouma,

22h15 : les Gladys Amoros jusqu'à minuit.

À 23h30 : Final avec Toro de fuego.

Samedi 6 juin : Animations sportives sur les berges du Gave des deux côtés

Défis sportifs pour tous : athlétisme, boxe, cirque, escalad'arbres, golf, parcours bolide, pêche, steps, tennis, sports collectifs, tir à l'arc. 10 ateliers proposés par les associations : escalad'arbres, golf, tir à l'arc, tennis, foot, hand, volley, balle ovale, tennis de table, jeux traditionnels, croquet, hockey sur gazon, parcours vélo, boule lyonnaise, pétanque, rafting en descente libre depuis la base de kayak.

18h : Remise des trophées du défi sportif et des prix pour le concours des balcons fleuris.

19h : Apéritif animé par la parade d'EM-CIMA

20h Nuit festive avec EM-CIMA, une parade basée sur la tradition des rythmes brésiliens, avec de l'énergie de la chaleur et de la puissance.

20h30 : Groove project : répertoire original de rythm'n'funk revisitant les grands standards et permettra de découvrir les artistes oubliés.

22h30 : Feu d'artifice.

22h45 : Retour d'EM-CIMA.

23h15 : Gaston le Fervent, pour danser dans une atmosphère alternative de java ska - rock urbain proche de la Mano Nègre, des Nègresses Vertes ou de The Clash...Chansons joyeuses, introspectives, mélancoliques...

Dimanche 7 juin :

Dès 9 heures marché alimentaire à Billère, **10h :** footing des Festivals (Billère Athlétic Triathlon) ou balades en vélo (Pau à Vélo) ou pratique du steps (association sportive municipale).

12h-14h : apéritif animé par les Fabulous Gouyats, six musiciens d'un groupe festif, déambulateur, avec percussions, cornemuses, accordéoniste dans un répertoire celtique, basco-béarnais et de chansons françaises. Pique-nique sur les berges, structures gonflables pour les enfants, balades en calèche et location VTT sur les berges. Tout au long de l'après-midi : ateliers sportifs.

A partir de 14h : Découvertes sportives axées sur 3 ou 4 thèmes et structures gonflables, Jokus (20 jeux traditionnels).



15h30-20 : côté jurançon sur la scène : spectacles des associations des deux communes et initiations de danse, théâtre....et côté Billère, sur la scène : animations musicales.

■ **19 Juin : Fête de la musique,** Place du Junqué organisé par l'association Jurançon Rencontre Animation. Animée par les associations, occasion de remise de récompenses aux sportifs.

Au programme le groupe des Acoustiques Anonymes, un trio explosif qui fait voyager toutes les générations grâce à un répertoire atypique et des interventions décalées. 90% de chansons françaises, plus quelques pépites anglo-saxonnes et espagnoles.

Les enfants de l'école Louis Barthou se produisent pour un concert d'une heure, à partir de 19 heures place du Junqué (replis salle du Bernet) si mauvais temps.

■ **20 juin : Colore tes cultures - cultures urbaines et arts de la rue,** une manifestation organisée par la MJC Rive Gauche sur le thème des cultures urbaines et des arts de la rue.

La MJC Rive Gauche propose des ateliers, des initiations, des démonstrations pour tous les âges et tout public : théâtre de rue, jongleries, percussions corporelles, hip hop, graph et arts éphémères comme du dessin à la craie. Des sports de glisse sur un parc de skate et de roller, du street foot et du street basket, une nouvelle discipline qui fait fureur, le speedminton (plus rapide que le badminton) et Team cascade (mélange d'acrobaties et arts du cirque), également un atelier d'écriture. Tout est gratuit, de 14 à 18 heures.

■ **10 juillet : Théâtre « les Fourberies de Scapin » par le théâtre de l'Echiquier.**

L'espiègle Scapin n'a pas de rival pour duper son monde : mensonges, quiproquos, poursuites, roueries, vols, mascarades et dissimulations, tromperies...tout est bon pour arriver à ses fins...Et surtout la mauvaise foi. La mise en scène est originale : elle transporte le personnage de Molière dans un farwest de bande dessinée. Tarif unique 5 euros. 20h30 heures, salle du Bernet.



ZOOM

■ **19 septembre : 1^{er} Forum des associations**

Qu'on se le dise, non seulement, il s'agit d'une grande première, mais la journée devrait faire date pour le monde associatif jurançonnais. La place du Junqué va se transformer en un immense village de petites tentes sous lesquelles le public pourra découvrir en un seul lieu, tout ce que Jurançon compte comme activités culturelles, sportives et sociales. « 30 associations seront ainsi à pied d'œuvre, dans la bonne humeur et dans une ambiance festive et conviviale, avec buvette et restauration sur place », précisent Robert Loustau, adjoint chargé des sports et Christine Sabrou, adjointe en charge de la culture. Nous comptons sur la participation de tout le monde, car l'occasion est donnée à chaque club, chaque groupe de s'exposer, de proposer des initiations et de faire des démonstrations de toutes sortes. Les adultes et les enfants pourront s'inscrire sur place pour l'année ». Ce forum, animé par « Jurançon Rencontre Animation », fera peut-être germer des vocations pour que de nouveaux bénévoles viennent renforcer les équipes existantes.

■ **Concours balcons et jardins fleuris 2009**

Les villes de Jurançon et de Billère organisent un concours de fleurissement des balcons et des jardins. Prenez part à l'embellissement de votre cadre de vie, apportez votre touche de créativité et de savoir-faire. La remise des prix aura lieu à l'occasion des **Héfestives 2009** qui se dérouleront du 5 au 7 juin.

EXPO, CONFÉRENCE

■ **9 au 30 juin : Exposition de peinture à la médiathèque de Jurançon.**

Deux artistes peintres femmes s'exposent : Mme Verges et ses paysages de la région (aquarelle), Mme Jeanne Cazalet et ses scènes de vie et paysages (huile, acrylique). Au rez-de-chaussée de la médiathèque : mardi 13h30-18h / mercredi 10-12h et 13h30-18h / jeudi 13h30-18h / vendredi 13h30-18h / samedi 10-12h et 14-18h.

■ **22 septembre : Conférence " L'art au camp de Gurs " par Claude Laharie professeur d'histoire**



RANDONNEES ET CHEMINS PEDESTRES

■ **Bonnes promenades à tous !**

En mairie, vous pouvez vous procurer le topo-guide édité par l'association La Mosaïque de Jurançon et la Ville de Jurançon : « Circuits dans le bourg et les coteaux ».

Le guide retrace l'histoire de la ville et des coteaux et de la vigne. Il fournit de précieuses explications géographiques pour mieux comprendre la spécificité du paysage entre gaves et coteaux.

Quatre circuits sont proposés dans le bourg ou sur les berges du Neez et du Gave : le premier est une découverte historique du bourg ancien, avec les maisons, les rues, place, square, canal, pont, et église. Les trois autres sont des promenades familiales sur les berges du gave, chemin du Vert Galant et autour du Neez, elles permettent de prendre le temps de découvrir la ville d'une autre façon, à pied et en profitant de la nature ...

Pour arpenter les coteaux, quinze circuits ou boucles ont été réalisés : à faire à pied (11 variantes) ou en voiture (4 variantes). Le topo-guide se veut pratique et clair, avec des indications de distance et de durée de parcours. De petit format, il se glisse dans le sac à dos et sera de toutes vos balades !

270
entrepreneurs
et artisans
appelés à se
rencontrer

Jurançon compte plus de 200 entreprises inscrites sur le registre du commerce, dans les domaines des services aux entreprises et à la personne, de celui des

commerces et des établissements industriels. Mais la ville compte également plus de 60 artisans inscrits au répertoire des métiers. En cette période

de crise économique et sociale, il est apparu vital de proposer aux entrepreneurs des outils de structuration collective...

Marché de plein
air et Intermarché

Il fait bon
faire ses
courses à
Jurançon



Quoi de plus légitime que d'aspirer à faire ses courses dans la ville où l'on réside ?

À condition d'y trouver tout ce que l'on cherche : des produits de qualité à des prix raisonnables et un panel de références digne des plus grandes surfaces commerciales... C'est aujourd'hui possible, grâce à la politique commerciale conduite par l'équipe municipale : marché de plein air et grande surface rénovée, constituent un double pôle stratégique qui est en train de redynamiser l'ensemble des commerces jurançonnais.

Intermarché : La nouvelle enseigne a étendu la gamme

de produits à 15 000 références (1500 si l'on avait eu un discounter type ED) ce qui place aujourd'hui ce magasin en position de véritable locomotive commerciale et donnera bientôt aux consommateurs jurançonnais un espace pour faire leurs courses sans avoir à se déplacer à la périphérie de la ville. L'offre de produits, de prix et de services devrait répondre aux modifications de consommation et de pouvoir d'achat des personnes et des familles.

Le magasin s'inscrit par ailleurs dans la politique de redynamisation du centre ville, et fait écho à la réussite du marché de plein air du vendredi qui draine aujourd'hui une fréquentation qui s'étend au-delà de la cité, et en attirant toujours plus de nouveaux exposants : producteurs bio, canards gras, marchand d'olives, charcuterie espagnole... Afin d'optimiser l'usage du marché, la zone de parking à durée limitée déjà mise en place, permet de trouver plus rapidement un stationnement. Dans cette logique, une réflexion sur le traitement de l'espace - surface disponible et qualité du sol - rendra la place du Junqué encore plus agréable.



« Lifting » commercial à Jurançon

La CCI propose à Jurançon son « Opération Urbaine Collective » qui concerne les commerces et les entreprises. Il s'agit de redynamiser le centre-ville en le rendant plus attractif. Les commerçants intéressés peuvent bénéficier d'une étude commerciale globale et d'un diagnostic personnalisé. Cet état des lieux socio-économique assorti d'une enquête de consommation et d'une analyse financière débouchent en fine sur la mise en place d'opérations ciblées, sous la conduite éventuelle d'un animateur : communication, promotion. Cela peut inciter à l'achat de locaux d'activité (hors fonds) par la collectivité, la pose d'une signalétique des espaces commerciaux, la réalisation d'équipements facilitant l'accès à ces espaces, l'aménagement d'une halle et du marché ou encore la restructuration de centres commerciaux de proximité.

Cette redynamisation s'inscrit dans le cadre de Fonds d'Etat du FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce), comme l'explique Bruno Durroty :



« Il s'agit d'accompagner l'évolution des secteurs du commerce, de l'artisanat et des services, de préserver ou de développer un tissu d'entreprises de proximité. Ces aides interviennent sous forme de subventions à des taux variant suivant l'action conduite et en co-financement, bien sûr ».

FISAC: des aides directes

Les commerçants jurançonnais seront accompagnés dans la conduite de leur diagnostic (réalisé par des consultants experts) de leur point de vente, afin d'en évaluer les forces et les faiblesses et d'appeler des financements pouvant aller jusqu'à 20% des travaux : rénovation des façades, des vitrines, pose d'équipements de sécurité... Cela débouchera sur la mise en œuvre d'une démarche Qualité - Accueil, validée par des labels remis aux commerçants.

« Cela marche, puisque plus de 300 diagnostics ont été réalisés à ce jour en Béarn et que la CCI de Pau est pilote en la matière pour en faire bénéficier les autres Chambres de Commerce et d'Industrie de France » conclut B. Durroty.



Conseil des
quartiers :
lancé le 30
mars dernier...

■ Les référents des quartiers : nouveaux acteurs de l'action communale



Les référents de quartier ont pour mission d'écouter les demandes des habitants de leur secteur géographique, et d'élaborer en commission des solutions qui privilégient l'implication citoyenne, la cohésion sociale, le mieux-vivre à Jurançon. Ils sont 21 pour le conseil des quartiers et vont commencer très rapidement à se pencher sur les trois thèmes retenus lors de l'installation solennelle du Conseil en mairie le 30 mars dernier. La première commission « **action et lien social** » va réfléchir sur l'accompagnement global des personnes, sur la centralisation des ressources, l'écoute des personnes fragilisées, isolées... La seconde commission porte sur la **sécurité, l'utilisation et les déplacements dans l'espace public** : travaux, sécurité des personnes et des véhicules, stationnement seront au cœur des préoccupations. Enfin, la troisième commission, celle du **cadre de vie et des animations** s'emploiera à réanimer la vie des quartiers, les fêtes, mais aussi posera son regard sur l'embellissement des espaces publics. Les commissions vont se réunir en assemblée plénière deux fois par an : pour lister les problématiques à prendre en compte, puis mettre en perspective les solu-

tions adaptées et enfin finaliser les projets afin d'en intégrer les coûts dans le budget. Les référents disposent d'une totale liberté de ton, doivent se situer en dehors des clivages politiques. Sur leurs épaules reposent une nouvelle forme de démocratie participative : vecteurs privilégiés de l'échange citoyen, ils seront à l'initiative de projets pris en compte au sein de l'action conduite dans la commune. Leurs rapporteurs rencontreront régulièrement les adjoints en charge des domaines qui les intéressent afin de coordonner les travaux des commissions et de l'action municipale. Le Maire a rendu hommage au travail de Brigitte Roth, adjointe en charge de la vie citoyenne, qui a su coordonner la mise en place de ce conseil et qui va poursuivre sa mission à l'écoute des référents des trois conseils. En effet, le conseil des seniors sera saisi des questions intergénérationnelles autour de la future maison de retraite et le conseil des jeunes aura en charge de participer à la rénovation de la politique de la jeunesse à Jurançon.

« Monsieur le Maire a su transmettre l'esprit de ces conseils, des organes participatifs à l'action citoyenne, qui auront en charge de faire émerger des pro-



blématiques et de proposer des solutions pour améliorer la vie des Jurançonnais. Les référents ont bien accueilli les fondements suggérés et il me semble que leur énergie et leur dynamique devraient très rapidement déboucher sur des propositions concrètes qui viendront compléter le travail des élus. C'est une réelle avancée citoyenne, car Jurançon pourra bénéficier de leurs points de vue variés et de leur connaissances individuelles », se réjouit Brigitte Roth, adjointe en charge de la vie citoyenne »

Commission Action & lien social :

Daniel Poueyendommenges (1), Anne-Marie Vayssier (2), Robert Jouanchicot, Marie-Noëlle Salmeron, Eliane Duffilo, Myriam Mignard et Léonce Capderou.

Commission Sécurité, utilisation et déplacement dans l'espace public :

Jean-François Cazenave (1), Fabienne Perrot (2), Michel Boulat, Jean-Claude Mialocq, Michel Bégué, Michel Cangrand et Angel Hernandez.

Commission Cadre de vie, animation des quartiers :

Bernadette Hirigoyen (1), Fabienne Giallatini (2), Christine Fourcade, Sylvie Hubert, Sylvie Ducasse, Marie-Pierre Dalbies et Yves Turon.

(1) Rapporteur (2) secrétaire de commission

Vous pouvez vous procurer leurs coordonnées à l'accueil de la mairie ou sur le site internet de la commune

www.mairie-jurancon.fr

Aménagement maîtrisé de notre cadre de vie Expliquer le Plan Local d'Urbanisme



Pourquoi parle-t-on tellement de PLU aujourd'hui ? Quels sont les enjeux pour Jurançon ?

Décryptage avec Serge Malo, chargé des finances de la commune, de l'urbanisme et du patrimoine foncier.

Les villes, dans leurs mutations contemporaines, ont à organiser le cadre de vie de ses habitants. Les transformations ne pourraient être pertinentes sans une réelle politique urbaine concertée. Elle s'inscrit notamment dans un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) qui dépasse les limites de la commune et s'intègre dans la notion de pays, de communauté d'agglomération.

Le PLU, Plan Local d'Urbanisme a succédé au POS, Plan d'Occupation des Sols, pour concilier les différents usages des territoires : habitat collectif, individuel, activités agricoles, économiques, industrielles, structures d'accueil des populations : crèches, écoles, maisons de retraite, pratiques sportives, culturelles et de loisirs...

« Les enjeux pour Jurançon sont remarquables : un centre bourg historique, les berges du gave, les coteaux, qui offrent déjà un cadre de vie apprécié de tous. Nous nous devons de protéger ce poumon vert et sa biodiversité pour permettre la culture harmonieuse de la vigne et la préservation des paysages, tout en réalisant des aménagements pour répondre aux besoins croissants des habitants et des entreprises qui demandent à venir s'installer sur notre territoire » précise Serge Malo.

Aussi, les élus et le service de l'urbanisme sont-ils attentifs à la bonne application des règles d'urbanisme, des recommandations architecturales pour chaque dossier déposé en mairie. De même le CAUE 64 * (Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) propose une mission gratuite de conseil auprès des particuliers qui souhaitent construire, rénover ou agrandir.

* C.A.U.E. 64 22 ter, rue JJ de Monaix 64000 PAU Tél: 05 59 84 53 66 ou www.caue64.fr

Les Agents de votre commune vous accueillent afin de vous rendre le meilleur service public possible et vous accompagnent dans vos différentes démarches administratives.

■ Accueil de la Mairie :

Point de départ si vous ne savez pas où orienter votre demande.
Pour toutes les démarches administratives relatives à l'établissement d'une carte nationale d'identité, d'un passeport, d'une autorisation de sortie du territoire, pour les inscriptions scolaires et les attestations diverses (de vie, de concubinage, de domicile...), une carte bus, une déclaration de chiens dangereux, un dossier de recensement militaire, les disques pour la zone de stationnement à durée limitée... et tout renseignement d'ordre général concernant les services publics municipaux.

Localisation :

6 rue Charles de Gaulle

Jours et horaires d'ouverture :

Lundi-Mardi-Mercredi-Jeudi-Vendredi :
de 8h15 - 12h et 13h45 - 17h30

Samedi : de 8h15 - 12h00

Tél : 05 59 98 19 70

Mail : contact@mairie-jurancon.fr



■ Centre Communal d'Action Sociale :

Pour toutes démarches relatives aux demandes d'aide sociale concernant les personnes en difficultés, les familles, les jeunes, les personnes âgées et les personnes handicapées.

Jours et horaires d'ouverture :

Lundi-Mardi-Mercredi-Jeudi-Vendredi :
de 8h15 à 12h

Les lundis et jeudis de 13h45 à 17h30

Tél : 05 59 98 19 72

Mail : ccas@mairie-jurancon.fr



Annexe Mairie

■ Police Municipale :

Jours et horaires d'ouverture :

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi :

de 8h - 12h et de 14h - 17h30

Mercredi : de 9h à 12h et de 14h - 16h

Tél : 05 59 98 19 71

Mail : pmj@mairie-jurancon.fr

■ Service de réservation des salles municipales :

Pour les démarches relatives à la location de salles municipales (disponibilité des salles, modalités de réservation...)

Jours et horaires d'ouverture :

Lundi-Mardi-Mercredi-Jeudi-Vendredi :
de 8h15 - 12h et 13h45 - 17h30

Tél : 05 59 98 19 77

Mail : accueilst@mairie-jurancon.fr



■ Service urbanisme :

Pour toutes les démarches administratives concernant les certificats d'urbanisme, les permis de construire, les déclarations préalables ainsi que tous renseignements relatifs au Plan local d'urbanisme, aux subventions concernant l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat Intercommunal, les rénovations de façades.

Jours et horaires d'ouverture :

Lundi-Mardi-Mercredi-Jeudi-Vendredi :

Le matin, **uniquement sur rendez-vous**,
de 8h15 - 12h

L'après-midi, **sans rendez-vous**,
de 13h45 - 17h30

Tél : 05 59 98 19 66

Mail : urbanisme@mairie-jurancon.fr

Services Techniques



Rue Borja

Rue Charles de Gaulle

VOTRE MAIRIE, TOUJOURS PLUS PROCHE DE VOUS !



Maison Moureu

■ Service inscriptions périscolaires :

Pour toutes les démarches relatives à l'inscription des enfants aux différents services publics périscolaires municipaux (Accueils Périscolaires, Cantine, Centre de Loisirs, Etudes surveillées) ainsi que les démarches relatives au paiement de ces services.

Jours et horaires d'ouverture :

Lundi-Mardi-Mercredi-Jeudi-Vendredi :
le matin uniquement de 8h30 - 11h30

Tél : 05 59 98 19 89

Mail : periscolaire@mairie-jurancon.fr

■ Multi Accueil (Crèche collective et Crèche familiale)

Pour les démarches relatives à l'inscription d'un enfant au Multi Accueil municipal (crèche collective, crèche familiale)

Jours et horaires d'ouverture :

Lundi-Mardi-Mercredi-Jeudi-Vendredi :
de 9h - 12h et de 14h30 - 17h

Tél : 05 59 06 49 82

Mail : creche@mairie-jurancon.fr

Mairie

■ Services à la population : Etat civil & Etrangers

Pour vos démarches relatives aux actes de naissance, mariage, divorce, décès...

Jours et horaires d'ouverture :

Lundi-Mardi-Mercredi-Jeudi-Vendredi :
de 8h15 - 12h et 13h45 - 17h30

Samedi : de 8h15 - 12h00

Tél : 05 59 98 19 70

Mail : etat-civil@mairie-jurancon.fr

Service Cimetière :

Pour les démarches relatives aux opérations funéraires et aux concessions funéraires

Jours et horaires d'ouverture :

Lundi-Mardi-Mercredi-Jeudi-Vendredi :
de 8h15 - 12h et 13h45 - 17h30

Samedi : de 8h15 - 12h00

(s'adresser en Mairie en cas d'urgence)

Tél : 05 59 98 19 70

Mail : cimetiere@mairie-jurancon.fr

Rue Jean Moulin

Effectif en juin 2009.



“ Je me suis engagé à faire passer Jurançon dans l'ère du XXI^e siècle, tout en préservant son identité de

Commerce et emploi :

Comment anticipez-vous les situations afin qu'elles ne se dégradent ou soient irréversibles ?

“ Vous le savez, la crise économique affecte durement les entreprises de la région. Nous avons pris position en signant un soutien aux salariés de Celanèse du bassin de Lacq, en faisant adopter dès février une motion de soutien en conseil municipal. Le rôle d'un élu se mesure surtout dans les moments de crise et de difficultés. Au-delà des courants politiques et des querelles intestines, il est comptable, auprès toute la population, de ses engagements, notamment en faveur des plus fragiles. Aujourd'hui, les salariés sont devenus une des catégories les plus vulnérables. Derrière un emploi, il y a une famille, des enfants, un logement... Aussi, une ligne budgétaire supplémentaire a été affectée au CCAS (1) pour accompagner les cas les plus urgents.

À cet égard, le PLIE (2) que je préside va conduire une action d'accompagnement pour favoriser l'insertion et l'emploi sur notre commune.

Par ailleurs, nous nous devons de tout mettre en œuvre pour éviter que des « casses sociales » ne se produisent, aussi sommes-nous mobilisés et en alerte pour nos entreprises jurançonnaises. L'occasion m'est donnée de pouvoir remercier l'adjoint en charge du développement économique, pour son implication.

Dans ce contexte de récession économique sans précédent, Jurançon n'est pas épargnée et tout peut arriver. Aussi peut-on comprendre, que je me sois investi très fortement dans cette négociation complexe pour le maintien d'un magasin de grande distribution de qualité au centre ville de notre commune : il y avait là un véritable enjeu humain. Les emplois sont sauvés, maintenus, c'est une réelle satisfaction. La grande surface va être métamorphosée dans les prochains mois. Elle va apporter un souffle nouveau qui, avec le marché en plein air du vendredi, devrait profiter à l'ensemble du tissu commercial de la commune. Dois-je rappeler que contrairement à ce que se plaisent à dire ou écrire certains, cette réussite ne leur doit rien ; la situation ne pouvait que se dégrader avec l'hypothèse de l'implantation d'un second hard discount à cet emplacement ! ”

Le budget de la ville :

Comment pourrez-vous tenir vos engagements de faire passer Jurançon dans l'ère du XXI^e siècle, tout en préservant son identité de village ?

“ J'entends dire que le rythme des investissements est trop élevé, et que j'ai augmenté le budget, ce qui pèsera lourd dans le porte-monnaie des Jurançonnais ! De qui se moque-t-on ? À mon arrivée, nous avons trouvé une commune endettée et enlisée ! J'ai commencé à remettre de l'ordre dans les

finances, en réalisant des économies partout où cela était possible. La mise en place des pôles de compétences dans les services administratifs de la commune, la mise en concurrence systématique de nos fournisseurs, la recherche des meilleurs coûts dans nos investissements, répondent à cet objectif.

À titre d'exemple, nous allons bénéficier des opportunités offertes par le plan de relance de l'économie mis en place par l'Etat : en faisant rentrer un an plus tôt dans les caisses de la commune les recettes dues à la taxe sur la valeur ajoutée, liée aux efforts d'investissements. Ce qui constitue une belle opportunité pour la trésorerie de notre commune.

Que faut-il retenir ? Pour la première fois, la ville de Jurançon va commencer à se désendetter ! Il n'est pas facile de réaliser cette remise à niveau des comptes de la commune dans le contexte que nous subissons et que vous connaissez, compte tenu du désengagement financier de l'Etat, de la baisse de nos recettes patrimoniales due à la chute des transactions immobilières. Tous ces choix sont dictés par ma volonté de faire passer Jurançon dans l'ère du XXI^e siècle, tout en préservant notre identité de village ”.

L'enfouissement du CO2 par le groupe Total :

Avez-vous obtenu dans la convention de partenariat, des garanties en matière de

développement économique, social et environnemental ?

“ Pourquoi ce choix, que j'assume pleinement et sereinement, puisque les assurances et les garanties de sécurité pour la population seront prises. Parce que l'enfouissement du CO2 est maîtrisé. D'ailleurs, sachez qu'en Allemagne, pays pourtant réputé pour la protection de son environnement, le Parlement allemand vient d'autoriser l'enfouissement du CO2 sur trois sites ! Chez nous, l'enquête préalable est favorable, les conclusions ne laissent planer aucun doute. Le comité local d'information et de suivi (CLIS) a fait un travail remarquable. Nous avons privilégié un partenariat avec le groupe Total, d'où des négociations pragmatiques afin d'aboutir à la signature d'une convention qui nous donne pleinement satisfaction. Rien n'est fait dans la précipitation et le comité de pilotage mis en place assurera la mise en œuvre et le suivi des opérations éligibles à cette convention dans l'intérêt général de la commune.

Mon premier devoir était de m'assurer que toutes les conditions de sécurité des personnes et des biens étaient garanties. C'est avéré. Les responsabilités sont clairement fixées entre Total et l'Etat. En aucune manière, celles de la commune ne seront recherchées, contrairement aux allégations mensongères propagées. Il m'appartenait de préserver au mieux les intérêts essentiels de la commune.



Maurice Cassaing : Un élu bâtisseur



Je tenais à vous expliquer le caractère unique et novateur d'un tel partenariat qui démontre que des élus peuvent s'engager pour l'avenir d'une commune, dans des solutions pérennes et respectueuses des magnifiques conditions géographiques dont nous bénéficions à Jurançon.

Sachez que je continuerai à être un maire à 200%, n'en déplaise à certains esprits chagrins, et toujours à l'écoute de tout le monde. Je remercie d'ailleurs toutes celles et tous ceux qui me témoignent leur confiance ; ils se rendent compte que les choses bougent, que leur ville s'embellit, que la commune protège ses richesses et son identité et qu'elle s'ouvre à la modernité, dans la plus grande transparence, comme en témoigne la mise en œuvre des conseils participatifs. Merci de votre soutien.

Votre Maire, Michel Bernos
(1) CCAS : centre communal d'action sociale
(2) PLIE : plan local pour l'insertion et l'emploi

Il a consacré 18 ans de son existence à Jurançon : conseiller en 1971, puis 4^e adjoint en 1977 et enfin premier magistrat de 1983 à 1989. Le développement de la commune avec 8600 habitants en 1975 a été spectaculaire ! Quasiment toutes les infrastructures contemporaines portent l'empreinte de Maurice Cassaing. Aujourd'hui âgé de 95 ans, sa connaissance de Jurançon de 1956 à 2009 est un véritable trésor.

Sa trajectoire de vie commence en 1914 à l'entrée de la première guerre mondiale, près de Rieumes situé à 40 kms de Toulouse. Dès l'âge de 16 ans, il s'intéresse aux débats de l'Assemblée Nationale qu'il lit dans « l'Illustration » et écoute les informations du « Journal parlé » à la radio, grâce à un émetteur situé sur les toits de la ferme familiale. En 1935, il rejoint à 20 ans son régiment à Montpellier, connaît l'arrivée du Front Populaire en 1936, la guerre d'Espagne, l'annexion de l'Autriche par Hitler en 1938, la déclaration de la guerre par la France et l'Angleterre à l'Allemagne en 1939... Il sera affecté dans la Meuse, puis dans la Somme, puis en Belgique et durant les attaques aériennes, à Dunkerque en juin 1940.

Le 14 juin 1940 son régiment s'arrête à Coarrazze-Nay dans les Basses-Pyrénées. À Lagos, il a la responsabilité de l'approvisionnement et

c'est en Béarn qu'il va trouver sa future épouse, Léonie Saban. À la démobilisation en 1942, pour échapper au STO (1), il entame une carrière de résistant sous le nom de « Guittard » dans la compagnie de Chazelles. Les actes de bravoure seront nombreux, en Saône-et-Loire où il commande avec un groupe de deux mortiers, puis en Alsace où il prend le commandement d'une section de canons du CFP/49 RI dans la 1^{ère} Armée, repoussant les Allemands jusqu'à Stuttgart le 5 mai 1945.

L'endurance militaire et la persévérance civile sont peut-être les secrets de sa longévité...

En 1948, Maurice Cassaing quitte l'armée et entre dans les forages pétroliers (Forex et SNPA) à Hagetmau puis Billère, puis à Lacq en 1951. Il fait construire la maison familiale en 1954 à Jurançon, commune choisie pour son cadre campagnard et son fort développement. Il se rend aussi dans le Sahara entre 1961 et 1962 où il est responsable du matériel et de la logistique des forages. Pas question de rester « inactif » lors de sa prise de retraite à 57 ans en 1971, il entre en politique, dans la municipalité de Pierre Gabard. Responsable des travaux, il lance toutes les constructions que l'on connaît à Jurançon entre 1970 et 1989. Au total 18 années consacrées à sa commune d'adoption, dont 6 ans en tant que maire de 1983 à 89. Sous son impulsion, la ville change de physionomie, se modernise, les voies d'accès

sont agrandies, déviées, des infrastructures communales, sociales, scolaires, sportives, des logements collectifs et individuels sont construits pour répondre aux besoins importants de la population.

Ce bâtisseur, cet entrepreneur, ce créateur de zone artisanale et industrielle est aussi un réformateur administratif qui propose aux administrés un accueil et un service public adaptés. Homme de communication, il lance une nouvelle formule annuelle du bulletin municipal dès 1984.

En 2000, poussé par son entourage, Maurice Cassaing a publié ses « Souvenirs d'une vie : 1914-2000 », un récit riche et intense, nimbé de modestie... pour ce Jurançonnais d'adoption et de cœur, ordonné Chevalier de la Légion d'honneur pour son courage militaire, et Officier pour sa carrière civile (2).

Notes
(1) STO service du Travail Obligatoire.
(2) Chevalier de la Légion d'Honneur en juillet 1961 et Officier de la Légion d'Honneur en 1994.



Travailler en contrat d'insertion professionnelle

« Être salarié comme tout le monde »

Installée depuis 19 ans dans le Béarn et depuis 6 ans à Jurançon, Maria Messner, en mélangeant différentes matières, invente des tissus étonnants qui ont fait sa réputation auprès de grandes maisons de couture. Ces tissages sont réalisés par huit salariés, dans un environnement de production industrielle.

À l'originalité de la production s'ajoute une dimension d'engagement humain et social que cette ingénieure textile de formation a mis en place avec force et détermination : quatre postes sont réservés à des personnes qui ont connu des « galères » de toutes

sortes, en contrat d'insertion professionnelle de deux ans.

« Quelques mois pour se remettre d'aplomb, refaire des projets de vie et voler plus tard de ses propres ailes », explique Maria Messner, qui pour autant ne veut pas être présentée comme une personne exemplaire qui protège ses salariées d'une trop grande médiatisation, car précisément, *quels que soient leurs parcours antérieurs, elles veulent et doivent être considérées comme tout autre salarié, ni plus, ni moins*. Attention aussi aux clichés journalistiques qui consisteraient à vouloir montrer que des patrons prennent des risques, donnent de leur temps au-delà des stricts besoins de l'entreprise. Maria Messner préfère laisser la parole à ses salariées : « Je ne veux pas qu'on me colle une étiquette sur le front, car il faut comprendre qu'il est déjà assez difficile de revivre lorsque l'on sort un jour de prison, confie M., en effet on est tellement fragile les premiers jours que tout pourrait rebasculer ! Alors quand on vous a donné un emploi, qu'on vous trouve une solution de logement, que l'on revit avec



ses enfants comme tout le monde, la liberté prend un goût incroyable, ça n'a pas de prix, on se bat tous les jours pour conserver cela, intact ».

« Un jour, on plonge dans un engrenage sans même s'en rendre compte, il faut cette coupure radicale avec le monde extérieur pour réfléchir, décider de repartir sur d'autres bases. Mais sans un emploi, toutes ces résolutions seraient impossibles à tenir, voilà pourquoi cet emploi est vital, il me fait me découvrir des aptitudes que je ne soupçonnais pas, j'aime la créativité et le sens du contact humain, j'y pense pour mon avenir professionnel » avoue une autre.

« Maria m'a remis le pied à l'étrier, je vais revivre avec ma fille et je me plais à avoir à nouveau des projets de femme. Cette réinsertion me donne le courage de faire des choix de vie que je n'aurais jamais osés avant, même pas en rêve ! » confie une jeune femme avec une esquisse de sourire.

On l'aura compris, les salariés se reconstruisent petit à petit, pansent leurs blessures intérieures dans la dignité d'une chance professionnelle qui leur a été donnée et qui leur permet de reconquérir leur place dans la société et de tenter de revivre...normalement.



INFOS PRATIQUES DU CCAS

■ Deux journées familiales estivales à Hendaye

Journée familiale à Hendaye le **samedi 18 juillet 2009** et le **dimanche 23 Août 2009**.

Le Centre communal d'action sociale organise le transport à Hendaye pour un euro par personne à deux dates cet été (sous certaines conditions de revenus de quotient familial et dans la limite des places disponibles).

Le départ a lieu à 8 h à Jurançon activités libres sur place, retour vers 18h - arrivée à Jurançon vers 20 h. Inscriptions au CCAS de Jurançon - mairie annexe, avant le vendredi 10 juillet (pour le 18 juillet 2009) et avant le vendredi 14 Août (pour le 23 Août 2009).

■ Vacances à prix réduit

Le CCAS propose des vacances familiales à coût réduit en partenariat avec l'agence nationale des chèques vacances. Ces séjours sont proposés par des voyagistes, vers

des destinations mer, montagne ou campagne. Ils s'adressent aux familles jurançonnaises, dans les conditions de revenu et de quotient familial fixés par le CCAS, en aidant à la préparation du budget vacances, et pour trois séjours maximum : un à la mer, un à la montagne et un à la campagne. **N'attendez pas, contactez le CCAS dès maintenant : 05 59 98 19 72**

■ Vacances Seniors

Le CCAS propose un départ de groupe pour les seniors. L'enquête menée lors de la journée au Pays basque organisée par le CCAS pour les retraités, a montré que vous souhaitez partir quelques jours en vacances organisées.

Le CCAS peut vous proposer un séjour de 5 jours en pension complète, à prix réduit, en fonction des revenus. Les séjours sont organisés par des voyagistes pour des groupes de 25 personnes minimum en part-

nat avec l'ANCV. Coût : 150 € pour les retraités non imposables après déduction fiscale + transport (300 € tarif plein + transport). Les personnes handicapées peuvent être accompagnées d'un proche. Si cette formule vous intéresse, venez vous renseigner au CCAS.

■ Appel à projet spécial moins de 25 ans

Le CCAS propose une enveloppe de subventions de 3 000 € pour soutenir les initiatives portées par un groupe de jeunes Jurançonnais (moins de 25 ans) adhérant à une association, dans la mesure où le projet répond à un besoin social local qui se développe dans l'intérêt général des Jurançonnais, et est réalisé dans l'année 2009.

Le Conseil d'Administration du CCAS examinera les projets déposés avant le 30 mai 2009 auprès du CCAS de Jurançon. Si vous avez des idées et cherchez les moyens de les mettre en œuvre, **contactez le**

CCAS au 05.59.98.19.72

■ Prévention Canicule

Les grosses chaleurs peuvent encore perturber la vie quotidienne des personnes les plus fragiles, notamment durant les périodes de vacances de leurs proches.

Afin de prévenir tout évènement de ce type, le maire est chargé de recenser les personnes vulnérables, âgées, handicapées, isolées à leur domicile.

Dans ce cadre, un registre nominatif est ouvert pour l'inscription des personnes qui souhaitent être contactées en cas de canicule déclarée par la préfecture.

Pour toute inscription, modification de mentions, radiations du registre, ou renseignements complémentaires, **n'hésitez pas à téléphoner au CCAS (mairie annexe) au 05.59.98.19.72**

Habiter
et se loger à
Jurançon

Locataire ou propriétaire en 2010

Actuellement, le chantier des futurs logements de la Résidence A Nousté a débuté à l'angle de l'avenue Henri IV et de la rue Lamartine. L'Office64 de l'Habitat y construit 50 logements, dont 16 en accession sociale à la propriété. Ce programme immobilier fait le pari d'offrir de belles conditions d'habitat en mixité sociale et en proximité urbaine (voies d'accès et commerces), qui ont été déclinées dans le projet du cabinet d'architecte GCAU. La livraison du programme est prévue au 3^e trimestre 2010. Aussi, si vous cherchez un logement soit à la location, soit en accession à la propriété, il convient de contacter l'Office 64 de l'Habitat dès maintenant pour vous faire expliquer les conditions d'éligibilité à la propriété et constituer un dossier. Les appartements T3 ou T4 proposent 73 m² habitables, en duplex ou avec balcon, les maisons de 76 m² habitables sont en duplex, avec garage, cellier et petit jardin.

INFO PLUS : L'accession sociale à la propriété est une démarche sécurisée pour le futur acheteur ; il existe plusieurs niveaux d'accompagnement et de protection en cas d'accidents de la vie (séparation, perte d'emploi...) : le conseil, l'assurance revente, la garantie de rachat et le relogement. Les récentes mesures mises en place en faveur du prêt à taux 0% (doublement de son montant) sont intéressantes : à titre d'exemple, le montant du prêt peut s'élever jusqu'à 40 350 euros pour un couple avec 2 enfants. Enfin, le Conseil général est amené à accorder, dans certains cas, une aide spécifique sous forme de subventions.

Le service Accession se tient à votre disposition au **05 59 43 87 66** ou par e-mail : **accession@office64.fr**. Détails sur le site **www.office64.fr**, notamment pour les conditions et les garanties de l'accession sociale à la propriété.



La recette du Chef Stéphane Carrade, Restaurant Chez « Ruffet » à Jurançon

« Fraises cuisinées au vinaigre balsamique et gigantesque arlette prise pour tartine, framboises fourrées de pâte d'amande ».

Ingédients : (pour environ 5 personnes)

800 g de fraises, 75 g de sucre en poudre, 110 g d'eau, 75 g de vinaigre balsamique.

5 arlettes «gigantesques», 45 framboises et 20 g de pâte d'amandes.

Recette : Laver, équeuter les fraises. Dans une poêle, cuire le sucre avec l'eau pour obtenir un caramel clair. Ajouter les fraises et les glacer avec ce caramel, ajouter le vinaigre balsamique, cuire pendant 1 minute environ.

Les arlettes gigantesques sont réalisées avec de la pâte feuilletée, découpée en lamelles, roulée pour former un « palmito » géant en aplatisant la forme, puis être caramélisée au sucre glace.

Le granité au thym-citron

nécessite 1/4 litre d'eau, 70 g de sucre, 1/2 boîte de thym-citron, 50 g de jus de citron vert. Réaliser un sirop avec l'eau et le sucre, ajouter et infuser le thym-citron, ajouter le jus de citron vert, couvrir d'un papier film et laisser refroidir. Chinoiser, verser dans un bol à Pacojet (ou dans une sorbetière), bloquer au grand froid. Au moment de servir « pacosser » (c'est-à-dire mixer - émulsionner) pour obtenir de l'onctuosité.

Finition et présentation :

Dans une assiette, dresser les fraises cuisinées, disposer une arlette gigantesque avec, dessus, des framboises fourrées de pâte d'amande. Servir à part un verre de granité au thym-citron.

Cet été, c'est vous qui choisirez le futur logo de Jurançon

Ce concours, lancé en janvier dernier a pour objectif que les habitants de Jurançon s'approprient l'image de leur commune. Tout le monde a été invité à y participer : il suffisait d'habiter Jurançon ou d'y être attaché.

Actuellement, les projets arrivent. Il ne reste que le mois de mai pour les remettre au service presse & communication de la ville, et force est de constater que les Jurançonnais ont été enthousiasmés par cette proposition : à ce jour près de 30 personnes ou groupes ont relevé le défi !

Tous les profils sont représentés : femmes et hommes, de 17 à 65 ans, exerçant des métiers très variés, pas toujours en lien avec la conception visuelle ou graphique.

Inutile de dire combien cette diversité est réjouissante et donne à penser que chacun a ses chances.

Actuellement, le jury est en cours de composition. Si vous désirez en faire partie, vous pouvez faire acte de candidature par une simple lettre de présentation et de motivation adressée au service presse et communication de la ville de Jurançon "communication@mairie-jurancon.fr". Avant l'été, le jury aura sélectionné trois projets finalistes, exposés en mairie afin que tous les Jurançonnais viennent voter. Vous serez avertis par les panneaux lumineux de la ville. Résultat du concours en septembre prochain....

IEU à vous de trouver

À vous de reconnaître cette vue de Jurançon : année, lieu, bâtiments, personnes... et de nous renvoyer vos commentaires que nous publierons dans le prochain magazine.

Cette photo provient de la collecte de l'association La Mosaïque de Jurançon, notamment à l'occasion de ses recherches et de son exposition «Autour du Bernet au siècle passé : témoignages d'un quartier de Jurançon».

Un grand merci à Mme Menou...

Photo Mystère : C'est à Jurançon, mais où et à quelle époque ?



Si vous disposez de photos mystérieuses que vous jugez intéressantes, n'hésitez pas à nous les proposer pour publication.

**Service de presse & de communication
Ville de JURANÇON**

**Place du Junqué
64110 JURANÇON
Tél. +33 (0) 559 981 970
poste 949 ou**

communication@mairie-jurancon.fr

Jurançon,
porte
du terroir :

On vous donne les clefs !

Comment rejurançonner Jurançon en lui réattribuant toutes les dimensions qui en firent une ville historique, ensuite une ville charnière entre Pau et l'accès aux Pyrénées, puis cité-icône du vin et enfin dans un passé peu éloigné, une ville qui s'est modernisée à partir de l'après-guerre ?

Comment mettre en valeur ses atouts historiques, sa « typicité », ses spécificités béarnaises pour les rendre lisibles et accessibles à tout un chacun ?

C'est le fil conducteur du projet « Jurançon - porte du terroir », destiné à valoriser le terroir, à informer des services offerts, à accueillir les projets culturels et à créer un espace ou des événements mettant à l'honneur les produits de ce

terroir, notamment celui - majeur - de son vignoble accroché aux coteaux de Jurançon.



“ Principale porte d'entrée de l'aire de production des vins, Jurançon doit honorer le devoir d'information et de promotion qui lui

revient, en s'inscrivant dans une complémentarité synergique avec le dispositif existant notamment la maison des vins de Lacommande et l'Office de tourisme de Monein, explique Jean-Marc Grussaute, conseiller municipal de Jurançon et vigneron (Camin Larredya). En outre, son nom l'oblige à un devoir d'ambition, d'excellence et de tact dans l'animation et la promotion de tout ce territoire ”

Le concept de « Porte du terroir » repose sur la conceptualisation, la création et la mise en place de dispositifs pédagogiques, culturels, ludiques, d'animations du

terroir sous les formes que dictent nos formidables ressources : le point de départ sera un lieu dédié en ville, prolongé par un plan local de randonnée redynamisé dans un dispositif d'agrément pédestre, avec des sentiers thématiques sur les potentiels naturels et paysagers des coteaux. Un belvédère pourrait être installé au point culminant des coteaux, permettant d'embrasser l'ensemble du paysage. La place de Rousseau sera reconfigurée : les bâtiments abriteront un espace orienté vers les vignes, doté d'outils pour expliquer la géologie des coteaux, son influence sur les vins...

Ambassadeur de Jurançon et du Jurançon

“ Le potentiel de Jurançon, porte du terroir » dépasse la simple vision de l'espace géographique du vignoble, il porte sur un patrimoine plus général, d'ordre culturel, avec le monde des bergers, du pastoralisme, des fromages... et d'ordre paysager qui se déploie de l'agglomération de Pau jusqu'aux

montagnes, poursuit Jean-Marc Grussaute, aussi, des dispositifs inventifs fonctionnent, comme celui de la Maison des vins de Lacommande, qui provoque des événements associant l'univers du vin à des manifestations culturelles. Nous sommes à la convergence de plaisirs qui font appel à tous les sens olfactifs, gustatifs, visuels et sensoriels ... ”

Promouvoir ce vaste patrimoine au travers du projet « Jurançon - porte du terroir » passe par son inscription en tant que projet référencé dans le contrat d'agglomération « Pau, ville d'art et d'histoire », à présent étendu à Gan, Jurançon, Lescar et Billère. En allant encore plus loin, pourquoi ne pas espérer que les Jurançonnais et plus largement les habitants du Béarn puissent ensuite se transformer en ambassadeurs privilégiés de ces richesses identitaires produites à leurs portes et s'improviser « guides patrimoniaux » en les faisant découvrir et goûter lors d'occasions conviviales et festives qui leur sont données d'organiser et de vivre ?

Association La Mosaïque de Jurançon : Sur les traces de notre civilisation

Pendant une dizaine d'années, cette association s'est donnée pour mission de concevoir et réaliser plusieurs expositions sur le patrimoine historique et culturel de Jurançon : « Les villas gallo-romaines de Jurançon », « Les vignobles de Jurançon », « De vigne en vin, le Jurançon » et la dernière « Autour du Bernet, la vie d'un quartier de Jurançon fin 19^e et 20^e siècle ». Ses expositions ont été très appréciées car elles ont permis aux Jurançonnais de découvrir ou d'approfondir leurs connaissances sur les racines fondatrices de leur commune.

A chaque fois, les membres de **La Mosaïque** se sont attachés à

diffuser leurs recherches de manière didactique : les expositions sont allées à la rencontre des élèves dans les collèges, des habitants dans les mairies, ont été présentées lors des fêtes du vin... Car partager ce savoir collecté, le plus souvent par oral auprès des derniers érudits, des derniers témoins vivants, à l'appui de documents anciens et de photographies, est ce dont l'association est le plus fier. Pour chaque thème, un livret a été édité et mis en vente, si bien que le travail anthropologique et ethnographique effectué par l'association, a été diffusé au plus grand nombre.

Aujourd'hui, Madame Menou,

présidente de l'association, confie à la commune l'ensemble des expositions et des recherches, pour que ce patrimoine trouve place dans le futur espace dédié à la culture. De son côté, la commune, par son service presse & communication va collaborer avec M. Dal Corso, membre de l'association, pour mettre en ligne sur le site www.mairie-jurancon.fr le plus grand nombre d'éléments, ainsi facilement accessibles et consultables ; ce qui viendra enrichir les pages dédiées au patrimoine et à l'histoire de Jurançon. De même, les circuits et promenades dans Jurançon et ses

coteaux, extraits du livret qui a nécessité deux années d'élaboration, seront mis en ligne dans une nouvelle rubrique « Itinéraires et promenades dans le jurançonnais ». Le Guide du bourg et des coteaux est toujours disponible gratuitement en mairie. Un grand merci aux membres de l'association qui ont effectué un travail de mémoire remarquable, qui continuera d'enrichir le patrimoine jurançonnais.

INFO PLUS : Retrouvez page 15 la photo-mystère, issue de la collection de photographies anciennes de La Mosaïque de Jurançon.

AGENDA

MAI 2009

15 au 30 mai : Exposition, L'année mondiale de l'astronomie. Médiathèque de Jurançon. Germéa : le système solaire / Atelier « mouvements de la terre » le 27 mai à 15 heures.

17 mai : Place du Junqué toute la journée - Vide Grenier organisé par l'Union jurançonnaise foot,

Du 18 au 30 mai : Tombola - rallye organisée par l'Union des Commerçants jurançonnais.

23 mai : Cinéma - Projection de courts-métrages présentés par l'association vidéo toutes tendances. 15h30 médiathèque de Jurançon

29 mai : Belle Oasis - Jurançon - Grande soirée de chansons « ça balance pas mal !! » organisée par l'association **Panthère Blues**. 19h ou 20h45.

Les ateliers chansons sur scène de **Panthère Blues** présentent leur spectacle de fin d'année « ça balance pas mal !! ». Formule dîner - spectacle à partir de 19h (17 euros / 12 euros enf./étud) ou spectacle à 20h45 (7 euros / 5 euros enf / étud). Réservations à la **Belle Oasis** 1 avenue Raouski à Jurançon au 05 59 06 42 85

30 et 31 mai : Tournoi de Pentecôte de l'UJF - Union jurançonnaise foot - Challenge René Lascourettes. Avec les jeunes de Borja. Samedi après-midi 40 équipes de débutants, dimanche tournoi poussins et benjamins pour 16 équipes. Stade du Corps Francs Pomiès. Nombreuses animations et restauration sur place. **Renseignements Yvonne Boy 06 87 09 75 64. 0**

JUIN 2009

Mardi 9 juin : Théâtre Saint-Louis - Pau - "Antigone" de Jean

Anouih par le théâtre de l'Echiquier, à 14h30 pour les scolaires et à 20h30 pour tous. (8/10 euros).

Du 9 au 30 juin : Exposition de peinture à la médiathèque de Jurançon. Deux artistes peintres femmes : Mme Verges : paysages de la région (aquarelle), Mme Jeanne Cazalet : scènes de vie et paysages (huile, acrylique). Au rez-de-chaussée de la médiathèque : mardi 13h30-18h / mercredi 10-12h et 13h30-18h / jeudi 13h30-18h / vendredi 13h30-18h / samedi 10-12h et 14-18h.

13 et 27 juin : Pause lecture, les bibliothécaires racontent... 15h30 médiathèque de Jurançon (sur inscription).

17 juin : Conte avec Sergi Mauhourat. 10h30 médiathèque de Jurançon. Pour les plus de 5 ans (sur inscription).

Les rendez-vous de 2009

17 juin : Fête de la musique - Concert formation trio jazz Nogues. 15h30 médiathèque de Jurançon.

23 juin : Cinéma - Projection de Smoothie. pour et avec Maurice Cullaz. 15h30 médiathèque de Jurançon.

JUILLET 2009

Mardi 7 juillet : Théâtre Saint-Louis - Pau - "Topaze" de Marcel Pagnol par le théâtre de l'Echiquier à 21h (8/10 euros).

10 juillet : Théâtre « les fourberies de Scapin » par le théâtre de l'Echiquier. Mise en scène originale qui transpose le personnage de Molière dans un farwest de bande dessinée. Tarif unique 5 euros.

17,18 et 19 juillet : Chapelle de Rousse - Fêtes. Le 17 : sardinade et concert rock, le 18 bal avec orchestre, le dimanche 19 journée dégustation et musique.

Avis de Tempête sur Jurançon ! Vous avez tous vécu les intempéries de janvier 2009



Les élus, les services municipaux ainsi que les pompiers et les agents EDF se sont mobilisés pour venir en aide aux sinistrés. Une cellule de crise avait été mise en place à la préfecture de Pau. Informées en temps réel par les adjoints, des équipes de professionnels sont intervenues suivant le degré d'urgence (personnes isolées, âgées, à mobilité réduite, enfants en bas âge, etc..) dans les foyers sans électricité. Durant le week-end du 24-25 janvier 2009, Serge Malo, adjoint d'astreinte,

et le Maire, Michel Bernos ont organisé le travail des équipes municipales, des pompiers et de la direction départementale de l'équipement, pour dégager les routes jonchées de troncs d'arbres. Une chaîne de solidarité s'est progressivement mise en place avec des référents locaux, Mme Cestac et Cassou, pour répondre aux besoins des personnes. Le vendredi 30 janvier au matin, soit 6 jours après la tempête, tous les Jurançonnais avaient retrouvé l'électricité.

Cérémonie de citoyenneté : remise des cartes d'électeurs

Les listes électorales de Jurançon comptent quatre-vingt huit nouveaux jeunes électeurs. Le 22 avril dernier, ces jeunes gens étaient invités en mairie pour se faire remettre officiellement par le maire, Michel Bernos, leur carte d'électeur. Ils pourront voter pour la première fois lors des élections européennes du 7 juin 2009.



Rose Carnet

Bienvenue à tous ces enfants qui sont nés en début d'année et habitent Jurançon !

- Le 5 janvier : **Diégo**, de Jonathan et Aurélie DOS SANTOS
 - Le 11 janvier : **Doriane**, de Thang Thung DO et Thi Be Nam VO
 - Le 17 janvier : **Léane**, de Sylvain VASSEUR et Virginie BALIROS
 - Le 31 Janvier : **Lilou**, de Damien POIGT et Tiffanie PRIOU
 - Le 4 mars : **Taufique**, de Habib et Halima JAFARI et aussi **Soha**, de Manuel VIROULAUD et Toriola FAGBEMI
 - Le 12 mars : **Maywa**, de Gildas LE LUHERNE et Lycy CARY et aussi **Gabriel**, de Nicolas MUSY et Estelle DELAGRANVILLE
 - Le 24 mars : **Oscar**, de Laurent DARMOIS et Charlotte RABOUIN
- (Liste communiquée avec l'accord des parents)*



Stéphanie
Médan

MIEUX VIVRE JURANÇON

Une vision solidaire

Toujours être réactifs et attentifs, agir au plus près des Jurançonnais, qu'ils soient dans la difficulté ou l'isolement, telle est notre vision de l'action sociale. « Faire du social » n'est pas une formule dont on pare son programme, mais une réalité de chaque jour.

Cela se traduit par davantage de moyens accordés au CCAS, par une ligne budgétaire affectée à l'aide aux personnes subissant les effets de la crise. Nous veillerons également à ce que soient soutenues les familles les plus fragiles, afin qu'elles puissent avoir accès à nos services périscolaires. Parallèlement, grâce à l'attribution de nouveaux crédits, l'action de l'antenne locale du PLIE (plan local pour l'insertion et l'emploi) va se trouver renforcée afin que les personnes isolées soient mieux accompagnées sur le chemin de la réinsertion. Enfin, nous avons choisi d'augmenter de 10 % la subvention à l'accueil jurançonnais qui reçoit aujourd'hui un nombre croissant de retraités.

Plus solidaires nous le sommes, en faisant du lien social un élément majeur de notre politique. C'est dans cet esprit qu'a été mis en place le conseil des quartiers, et bientôt le conseil des jeunes et celui des seniors. Nous poursuivons notre soutien au monde associatif qui participe à ce vivre ensemble qui nous est si cher.

Oui, nous savons où nous voulons aller : vers un mieux-vivre ensemble. Oui, nous savons quel sens donner à notre action : toujours plus d'humanité et de solidarité envers tous les Jurançonnais.

*Pour le groupe Mieux vivre Jurançon,
Stéphanie Médan.*

TOUJOURS MIEUX POUR JURANÇON

Que faut-il retenir du budget 2009 présenté par monsieur le Maire? Comment expliquer que malgré la manne de 1,5 million d'euros versée par le Groupe Total, la fiscalité locale augmente de 3% ?

Le Maire de Jurançon a cédé devant les sirènes du Groupe Total. Ce dernier a acheté le droit d'enfouir du CO2 dans le sous-sol jurançonnais. Contrairement à ce que nous aurions fait, Monsieur le Maire se refuse à établir une convention d'objectif entre la commune et Total.

Convention qui assurerait : la sécurité de la population, le respect des sites et de l'environnement et surtout l'entretien, la surveillance du puits Rousse 1 après le retrait de Total qui n'assurera plus le suivi, 3 ans après la mise en œuvre. Nous n'avons aujourd'hui aucune information officielle sur les conditions futures de fonctionnement.

Qui assurera : ce suivi et la sécurité, les dépenses de fonctionnement ? La commune ?

Elle n'en aura pas les moyens. Monsieur le Maire répond, ce sera l'Etat, mais lorsqu'on voit la façon dont ce dernier se désengage de ses responsabilités, il y a de quoi être inquiet. Ce qui est sûr, c'est que les impôts des jurançonnais augmentent malgré un contexte social que nous savons extrêmement difficile pour beaucoup de nos concitoyens. De plus rien n'oblige la municipalité à concentrer sur deux ans l'utilisation des fonds de Total. Un lissage des travaux aurait permis de contenir l'augmentation et de l'adosser au maximum au taux de l'inflation.

Les choix retenus laissent peu de moyens pour l'aménagement et l'environnement des berges du Néez qui ne bénéficient que de 32000 euros, une opération qui à nos yeux est prioritaire pour la sécurité des jurançonnais.

Fin décembre, Gilbert Garreta a présenté sa démission : « Ma décision ne procède évidemment pas d'un mouvement d'humeur ni d'un quelconque dépit mais s'inscrit dans le souci de permettre à d'autres d'exercer des responsabilités pour préparer l'avenir ». C'est Pascale Soubies native de la Chapelle, qui rejoint le groupe.

Amicalement et à bientôt.

*Louis Lucchini, Janine Dufau, Mady Commenges, François Banizette,
Pascale Soubies*



René Lahillonne, Mireille Géromet

UN AVENIR POUR JURANÇON

Un budget sous pression

Pour donner une image soucieuse de la protection de la planète, Total a décidé de beaucoup communiquer sur le stockage de CO2 dans le puits de Rousse. Ce procédé en zone habitée est contesté par nombre de scientifiques ; il ne résoudra pas le problème des émissions de gaz à effet de serre et l'après Total est préoccupant.

Total a donc décidé d'acheter la complaisance de Jurançon, Total a décidé d'acheter l'image de Jurançon qui sera associée à ce projet.

1.5 Millions d'euros de cadeau pour la ville. Un don du ciel. Un sacré coup de pouce.

Mais à Jurançon...

Pour des projets certes intéressants, tous les travaux sont lancés partout et tout de suite. Contrairement aux déclarations, la situation financière reste préoccupante et la capacité d'Épargne baisse dangereusement (- 82 %). Il faut chercher de l'argent chez les contribuables. Hausse très forte de tous les tarifs des services : centre de loisir, accueils plus des licenciements chez les prestataires remerciés Nouvelle hausse des impôts locaux mais un cadeau de plus de 150 000 euros à un promoteur pour faire 70 logements au Bernet sans les parkings nécessaires au lieu des 40 prévus initialement. Des choix politiques que nous désapprouvons.

Les 1.5 millions de Total nourrissent la boulimie du toujours plus alors que la sagesse imposait d'étaler dans le temps un programme d'investissements conforme aux capacités de la ville.

*Pour le groupe
" Un avenir pour Jurançon "
René Lahillonne et Mireille Géromet.*



INTERMARCHÉ

Prix
Proximité
Convivialité

Les Mousquetaires

A JURANÇON

**GOUTEZ
VITE À TOUS
LES AVANTAGES
DE VOTRE CARTE DE FIDÉLITÉ**



TOUS LES JOURS CUMULEZ DES EUROS

- **Avec les produits signalés avantage carte.**
En achetant des produits "avantage carte" figurant dans le livret, mais aussi en prospectus ⁽¹⁾, vous cumulez des euros sur votre carte de fidélité dans votre Intermarché de Jurançon.

- **A chaque passage en caisse.**
Dès 15 euros d'achats, vous cumulez 10 centimes d'euros sur votre carte de fidélité.

TOUS LES MARDIS CUMULEZ 10% SUR LES MARQUES DE LA SÉLECTION DES MOUSQUETAIRES

Tout les mardis, 10% du montant de vos achats sur les marques de la Sélection des Mousquetaires⁽²⁾ seront réservés sur votre carte de fidélité.



TOUS LES JEUDIS DOUBLEZ VOS EURO SUR VOTRE CARTE DE FIDÉLITÉ

Sur tous vos achats effectués le jeudi (hors livre et carburant), le montant des avantages carte sera doublé et crédité sur votre carte de fidélité



⁽¹⁾ Dans la limite des 3 produits identiques.

⁽²⁾ Hors produits issus des rayons traditionnels et produits conditionnés en magasin, hors Boucherie, Volaille, Pain-Pâtisserie et Fromages à poids variable vendus en Libre-Service, hors champagnes.

Les marques Jean Rozé et Volaoé ne sont pas concernées par les 10% avantage carte le mardi.

Toutes les semaines, de nouvelles offres en boîte aux lettres
25 rue Ollé laprune - 64110 Jurançon - Tél. 05 59 06 01 10

Groupama, toujours là pour vous...

JURANÇON

2 rue Ernest Cazenave
05 59 06 94 89

www.groupama.fr



auto

santé

crédit

habitation

prévoyance

épargne

SACER

ATLANTIQUE

**Construction et entretien des routes,
Autoroutes, Pistes d'aéroport,
Voirie, Maçonnerie, Assainissement
Aménagement urbain
Plates-formes logistiques et industrielles**

Votre agence à Pau
17, avenue Henri IV - 64110 Jurançon
Tél. 05 59 06 23 22 - Fax 05 59 06 16 09